

Communiqué de presse

OMC : cycle de Doha

Toujours en attente

Comme il fallait s'y attendre, le Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'est pas parvenu, lors de sa séance du 15 décembre 2003, à se mettre d'accord sur de nouvelles directives en vue de relancer les négociations du cycle de Doha actuellement dans l'impasse. Avant la séance, il était évident qu'il serait difficile de parvenir à un résultat par ce biais, sachant que les ministres avaient échoué en septembre 2003 à Cancun. Bien que des signes de détente aient été observés en matière de politique commerciale, les différences étaient visiblement encore trop nombreuses pour que le Conseil général parvienne à définir des modalités claires.

Que signifie ce nouveau coup dans l'eau ? Pour l'économie mondiale, l'ajournement du cycle de Doha, qui se traduirait par d'importantes libéralisations dans le cadre de l'OMC, est un nouveau coup dur. Le gain en termes de prospérité généré par la conclusion du cycle de négociations est estimé à quelques centaines de milliards de dollars par an. Tous les membres de l'OMC et leur économie en bénéficieraient. Le retard pénalise en particulier les pays en développement.

Du point de vue de l'économie suisse, l'OMC, en tant que gendarme du commerce mondial, joue un rôle important. Pour cette raison, il faut poursuivre les efforts en vue de la mise en œuvre des règles de l'OMC et de la conclusion d'autres accords de libéralisation, notamment en matière d'accès aux marchés. Les négociations multilatérales fondées sur les règles de l'OMC doivent rester une priorité. Dans les domaines des biens industriels et des services, il est primordial que les marchés soient libéralisés. Dans ce sens, une ouverture accrue dans le domaine de l'agriculture et un démantèlement sensible des subventions sont nécessaires. En la matière, la Suisse, comme d'autres pays industrialisés, sera sollicitée. La conclusion de nouveaux accords dans les domaines des investissements directs, de la facilitation des échanges, des marchés publics et de la concurrence revêt également une grande

importance. Toutefois, la question de savoir comment ils devront être conçus et s'ils pourront tous être concrétisés ne peut toujours pas être tranchée de manière définitive.

Malgré ces nouvelles peu réjouissantes, il faut espérer que tout sera mis en œuvre dans le cadre de l'OMC pour que les négociations du cycle de Doha reprennent le plus vite possible. Les premières rencontres visant à préparer de nouvelles conférences ministérielles sous l'égide de l'OMC se tiendront au début de l'année prochaine. Hongkong Chine s'est déclaré disposé à accueillir la prochaine conférence de ce type.

Genève, le 15 décembre 2003

Pour toute question :
economiesuisse, 01 421 35 35
Gregor Kündig